

Mis à jour le 20 février 2023

PROGRAMME DU BILAN DE COMPÉTENCES

Objectif

Le bilan de compétences a été défini légalement en 1991, par le biais des articles R.6322-35, R.6322-36, R.6322-37 et R.6322-38 du code du travail.

Le bilan de compétences a "pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation"

Alors, à quels résultats pouvez-vous vous attendre ?

- Bien entendu, en premier lieu, cet accompagnement individualisé permettra l'élaboration d'un projet professionnel aligné avec votre singularité, vos valeurs, vos capacités et vos ambitions

Mais aussi :

- Une (re)prise de confiance en soi,
- Une dynamisation de votre réseau professionnel,
- La valorisation de vos compétences et de vos talents vous permettant de créer un CV et d'une lettre de motivation dynamiques,
- La création d'un plan d'action clair et précis,
- Une meilleure connaissance du marché,
- La capacité à prendre du recul sur votre situation professionnelle actuelle,
- Une meilleure connaissance de soi globale,
- Une préparation à la création d'entreprise si cela fait partie de votre projet,
- Et enfin, en dernière séance, la restitution commentée d'une synthèse écrite afin de garder trace de tout ce travail effectué.

Public

Toute personne en questionnement sur sa situation et son avenir professionnel.

Durées et tarifs

3 propositions en fonction de votre situation et de votre capacité d'autonomie (à évaluer avec votre consultant lors de l'entretien préalable) :

10h en face à face avec
votre consultant
1200€

15h en face à face avec
votre consultant
1800€

20h en face à face avec
votre consultant
2400€

La prise en charge

Financement CPF :

Depuis le 1 janvier 2017 le bilan de compétences est éligible au Compte Personnel de Formation. Se renseigner sur le site www.moncompteactivite.gouv.fr. Financement hors ou pendant le temps de travail.

Financement plan de formation :

Réalisez votre bilan de compétences avec l'accord de votre entreprise (suite à un entretien professionnel par exemple) et bénéficiez du financement de votre bilan de compétences.

Modalités et délais d'accès

Si la prise en charge se fait via le CPF, un minimum de 11 jours ouvrés doit être respecté avant le début de la formation.

Comment se déroule le bilan de compétences ?

Entretien préalable

Au cours d'un premier entretien **gratuit et sans engagement**, vous rencontrerez le coach amené à réaliser le bilan avec vous. Celui-ci est à l'écoute de vos attentes, il présente notre méthodologie ainsi que les modalités personnalisées de réalisation de votre bilan de compétences dans l'objectif de vérifier avec vous la pertinence de cette prestation.

Phase préliminaire : Vers une meilleure connaissance de soi

*« Avancer dans la vie ne signifie pas oublier le passé,
mais l'utiliser pour rendre votre cheminement meilleur ».*



Inutile d'avancer, de s'orienter sans une bonne vision de son parcours et de son histoire : D'où je viens, qu'est-ce que j'ai dans mon baluchon et où je veux aller ? C'est ensuite, en cernant vos priorités, vos critères de choix, d'épanouissement, vos conditions de travail idéales, sans oublier vos freins et vos croyances limitantes à travers des questionnaires et des entretiens, que l'on vous accompagne à mieux vous comprendre, vous connaître, à affiner votre perception de vous-même.

Enfin, c'est en faisant la lumière sur votre parcours, votre personnalité, en analysant vos compétences acquises, en réveillant vos talents et en repérant les valeurs qui vous tiennent à cœur que votre projet va commencer à se dessiner.



Phase d'Investigation : Marché du travail et étude de faisabilité

Avec les enquêtes métiers, vous faites passer ces réflexions de l'état d'idée à l'état de projet (conditions d'accès – salaire – marché du travail – formation et/ou études nécessaires – attentes en termes de compétences...).



Il est important d'explorer aussi les besoins des employeurs, le marché connu (offres), le marché caché (réseaux), ou encore les possibilités éventuelles d'évolution en interne.

Phase de conclusion : La mise en œuvre du projet - Décisions et plan d'actions

C'est parti ? Le projet est-il cohérent avec vos motivations, votre profil, vos compétences ? Est-il réaliste ? OUI ??

Il s'agit alors d'élaborer votre plan d'action c'est-à-dire de décomposer votre cible à atteindre en objectifs SMART (Spécifique – Mesurable – Atteignable - Réaliste et Temporellement défini)

Enfin, il est important de repérer vos appuis à mobiliser : partenaires, aides financières, acteurs de l'emploi et de la formation voire ressources internes de l'entreprise...



Tout au long de ces séances, un travail personnel viendra compléter la démarche.

Et après le bilan, un suivi à 6 mois :



6 mois après la fin de votre bilan, un rendez-vous vous sera proposé pour savoir d'abord comment vous allez, puis pour faire le point sur votre projet, et échanger sur d'éventuelles difficultés survenues.

Contact

Rencontrons-nous et parlons de votre projet ! 06 87 02 90 31 ou contact@coachincorner.fr

Méthodologie

- Tout d'abord, étant formé au coaching, c'est un positionnement utilisé par nos accompagnateurs. Ceci inclut donc de la bienveillance et du respect. Il repose aussi sur une réelle capacité d'écoute profonde et inconditionnelle de tout ce que le client est, et souhaite devenir. De même, le questionnement proposé aidera le client à percevoir sa situation autrement, de façon à ce que cette nouvelle perspective puisse provoquer d'autres émotions, d'autres solutions.
- Un retour de chaque séance est proposé. Il est généralement accompagné d'exercices pour prolonger les réflexions entre les séances.
- Des outils, issus du coaching et du développement personnel sont amenés par les accompagnateurs en fonction de la situation du client et de ses besoins. Un accent est mis sur un plan d'action concret et réalisable afin de donner un maximum de chance au nouveau projet professionnel de voir le jour.
- Enfin, des outils de tests, nous permettent de ressortir certains indicateurs de personnalité ou/et sources de motivations et intérêts professionnels.

Accessibilité aux personnes handicapées

Aménagement possible en fonction du type d'handicap. Nous prévenir 10 jours avant le début de la formation.

Nos supers intervenants



CELINE ANDILLAC
Antenne
de Mondonville



MAUD BLONDEAU
Antenne
de Vannes



**SYBILLE DE
RAIGNIAC**
Rambouillet



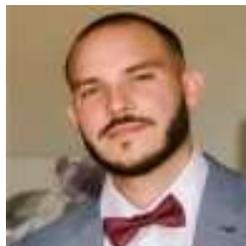
AURELIE DELGA
Antenne
de Toulouse



VIRGINIE PETITPAIN
Dirigeante
Antenne Toulouse



BENEDICTE ROUX
Antenne
de Toulouse



CEDRIC VINCENSINI
Antenne
de Toulouse